

**Rapport du Comité permanent sur
l'administration et les finances (SCAF-2025)**

Table des matières

	Page
Ouverture de la réunion	1
Organisation de la réunion	1
États financiers annuels	1
Questions liées au Secrétariat	1
Compte-rendu du secrétaire exécutif	1
Renforcement des capacités	3
Activités du fonds de renforcement des capacités générales (FRCG)	3
Examen du budget 2025, du projet de budget 2026 et des prévisions budgétaires 2027	5
Examen du budget 2025	5
Discussion sur le fonds des AMP	5
Projet de budget 2026 et prévisions budgétaires 2027	6
Questions administratives	8
Autres questions	9
Adoption du rapport	10
Clôture de la réunion	10
Appendice I : Budget 2025 révisé, projet de budget 2026 et prévisions budgétaires pour 2027	11
Appendice II : Contributions des Membres pour 2025, 2026, 2027	15

**Rapport de la réunion du Comité permanent sur
l'administration et les finances (SCAF-2025)**
(Hobart, Tasmanie, 22 au 24 octobre 2025)

Ouverture de la réunion

1. M. Gowland (Argentine), en sa qualité de président du Comité permanent sur l'administration et les finances (SCAF) pour la deuxième année, dirige les discussions concernant le point 10 de l'ordre du jour de la Commission.
2. Le président souhaite la bienvenue aux délégués.

Organisation de la réunion

3. Le SCAF examine son ordre du jour tel qu'il a été adopté par la Commission.

États financiers annuels

4. Le Secrétariat présente le document CCAMLR-44/03, qui détaille les états financiers de 2024. Ces derniers ont été validés par le Bureau d'audit national australien (ANAO pour *Australian National Audit Office*) le 5 mai 2025.
5. Le SCAF accepte les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, et recommande à la Commission d'adopter les états financiers audités pour l'exercice 2024.
6. Le SCAF approuve le renouvellement du Bureau d'audit national australien en tant qu'auditeur des états financiers annuels de 2025 et 2026.

Questions liées au Secrétariat

Compte-rendu du secrétaire exécutif

7. Le Secrétaire exécutif présente le document CCAMLR-44/05, qui met en lumière les travaux du Secrétariat au cours de l'année écoulée ainsi que son plan stratégique pour la période 2023-2026.
8. Le SCAF accepte le rapport du secrétaire exécutif et félicite le Secrétariat pour la somme de travaux réalisés au cours de l'année et pour son soutien à l'ensemble des activités de la Commission et du Comité scientifique.
9. Le SCAF observe les efforts déployés par le Secrétariat pour réduire le déficit budgétaire de la CCAMLR en 2025 et se félicite des mesures prises pour identifier les gains d'efficacité et les réductions de coûts qui permettraient de parvenir à l'équilibre budgétaire d'ici la fin de l'année 2026 (CCAMLR-44/05, paragraphe 10). De nombreux Membres notent la nécessité

d'aborder la question des revenus pour parvenir à l'équilibre budgétaire dans un avenir proche, tandis que la Fédération de Russie (Russie) considère que le budget actuel convient.

10. Le président et de nombreux Membres remercient l'Union européenne (UE) pour le soutien financier supplémentaire apporté à la CCAMLR à travers l'octroi de subventions, notamment lors de l'appel de fonds récent pour un soutien en 2026 et en 2027.

11. La Russie souligne que la nécessité d'obtenir le feu vert de la Commission en faveur d'un programme pilote axé sur les plans visant à développer un système de chargement automatique des données des observateurs.

12. Le président et de nombreux Membres remercient la Chine pour le soutien apporté aux stagiaires par le biais du fonds chinois.

13. Le SCAF adresse ses remerciements au gouvernement fédéral australien et au gouvernement de l'État de Tasmanie pour le soutien constant qu'ils apportent aux activités du Secrétariat.

14. Le SCAF relève l'intention du Secrétariat d'examiner en 2026 le plan stratégique actuel et la stratégie salariale et de dotation en personnel qui l'accompagne (2023-2026), et de proposer des stratégies pour la prochaine période de quatre ans (2027–2030), notamment l'examen du Statut du personnel et des politiques du Secrétariat ainsi que leur alignement sur la législation et les pratiques nationales.

15. Plusieurs Membres regrettent que le SCAF n'ait pas été en mesure de parvenir à un consensus sur une approche budgétaire pérenne lors de la session 2024 du SCAF, et indiquent leur volonté de poursuivre les discussions sur le financement durable pendant la période d'intersession, notamment l'examen continu des propositions.

16. Concernant le financement durable, le Royaume-Uni rappelle les recommandations présentées lors des 42^e et 43^e réunions de la CCAMLR, visant à pallier le déficit du Fonds général et à assurer une large participation des responsables stratégiques et scientifiques concernés.

17. Le SCAF approuve les propositions décrites aux paragraphes 14 et 15 du rapport du secrétaire exécutif.

18. Le SCAF prend note du document CCAMLR-44/BG/24 qui décrit le travail du Secrétariat sur le site web. Le Secrétariat présente une version préliminaire du nouveau site web. Le SCAF accueille favorablement le nouveau site web et remercie le Secrétariat pour l'immense travail investi dans sa conception et son développement.

19. En réponse à une demande de l'UE, le Secrétariat indique que le nouveau site a été développé sur des versions avancées du logiciel qui ont permis d'améliorer la cybersécurité.

20. Le SCAF note l'observation de l'Argentine selon laquelle le contenu du site web actuel n'est disponible qu'en anglais, et demande que cette question soit traitée afin de garantir que la version finale du nouveau site présente l'ensemble du contenu dans les quatre langues officielles.

21. Le Secrétariat remercie l'Argentine pour ses commentaires et confirme que la traduction complète de l'intégralité du contenu est prévue pour le premier trimestre 2026, date à laquelle le site web sera lancé.

22. La Corée exprime son soutien plein et entier au développement par le Secrétariat des fonctions du site web à l'appui du prototype de système automatisé de notifications de mouvements des navires piloté par le VMS, décrit au paragraphe 12 ii) du document CCAMLR-44/BG/24.

23. La Russie demande des éclaircissements sur le calendrier des travaux relatifs au système de chargement automatique des données décrit aux paragraphes 22 et 23 du document CCAMLR-44/BG/24. Le Secrétariat confirme que ce projet est développé et géré en interne avec le soutien financier de l'UE. Le projet vise à finaliser les systèmes de chargement automatique pour l'ensemble des données de la CCAMLR et à développer des fonctionnalités supplémentaires qui, à moyen terme, permettront aux Membres de valider et de télécharger leurs propres données.

24. Le SCAF note le document CCAMLR-44/BG/23, qui résume le plan du Secrétariat concernant la migration de la plateforme actuelle pour les e-groupes vers la nouvelle plateforme de discussions de la CCAMLR, hébergée sur Discourse.

25. La Russie demande des éclaircissements, souhaitant savoir si cela entraînera des changements aux autorisations d'accès actuelles pour les observateurs et les experts invités, et note que les participants relevant de ces catégories doivent être assujettis aux décisions pertinentes du Comité scientifique ou de la Commission.

26. Le Secrétariat confirme que la migration vers la nouvelle plateforme de discussion de la CCAMLR hébergée sur Discourse ne modifiera pas les règles d'accès pour les observateurs et les experts invités. Le nouveau système offre une capacité technique améliorée pour un contrôle flexible et précis des autorisations d'accès des utilisateurs aux groupes de discussion individuels, en réponse aux demandes du Comité scientifique (SC-CAMLR-42, paragraphes 2.83, 2.84 et 14.4). Le Secrétariat veillera à ce que les autorisations de chaque groupe de discussion soient configurées conformément aux règles d'accès convenues par la Commission ou le Comité scientifique pour le groupe de discussion concerné.

Renforcement des capacités

Activités du fonds de renforcement des capacités générales (FRCG)

27. Le président du comité du fonds de renforcement des capacités générales (FRCG), D. Polski (Argentine), présente le document CCAMLR-44/07 rév. 1. Le document présente les activités du fonds pendant l'année 2025, notant une demande déposée pour le volet général du FRCG et onze demandes concernant les déplacements en 2025, une aide aux déplacements ayant été accordée à cinq de ces demandes, pour un montant total de 35 213 AUD. Le comité recommande que les lignes directrices soient modifiées comme indiqué dans le document CCAMLR-44/07 rév. 1, annexe 1.

28. D. Polski observe qu'en raison de circonstances personnelles imprévues, un destinataire du deuxième appel n'a pas été en mesure d'effectuer le déplacement prévu. Le Secrétariat

indique être en train de récupérer la plus grande partie possible de cette subvention. Afin de se prémunir contre toute situation similaire à l'avenir, le SCAF recommande l'inclusion d'un nouvel alinéa 23 v) dans les lignes directrices, en plus de ceux proposés en annexe 1 du document CCAMLR-44/07, comme suit :

23(v) Dans le cas où le bénéficiaire d'une subvention d'aide aux déplacements n'est pas en mesure d'assister à la réunion pour laquelle le financement a été accordé, il est prévu que les fonds accordés soient retournés au FRCG dès que possible. Les demandeurs sont encouragés à prendre des dispositions pour faciliter ce processus, en consultation avec le Secrétariat.

29. Le SCAF remercie le comité pour ce document et prend note des points suivants :

- i) le rapport final du projet Cap-DLISA (CCAMLR-44/BG/30) ;
- ii) les demandes de subvention d'aide aux déplacements retenues en 2025 ;
- iii) la demande de contributions volontaires des Membres au FRCG ;
- iv) le travail utile accompli par les Membres sortants du comité, M. Schmid (Espagne) et P. Koubbi (France) ;
- v) l'intention de D. Polski, A. Makhado (Afrique du Sud), A. Camili (Uruguay), R. Cavanagh (Royaume-Uni) et S. Carney (Australie) de demander le renouvellement de leur mandat pour deux ans ;
- vi) la volonté de D. Polski de continuer à exercer la fonction de président si son mandat est renouvelé ;
- vii) l'appel à manifestation d'intérêt pour devenir membre du comité ; et
- viii) les modifications mineures proposées aux lignes directrices décrites à l'annexe 1 du document CCAMLR-44/07 rév. 1, notamment l'ajout de l'article 23 v).

30. L'Ukraine remercie le comité pour son soutien et ses retours d'information concernant le projet conjoint de la Norvège et de l'Ukraine : Traitement des données acoustiques et développement d'une méthode pour la délimitation et l'estimation de la biomasse du poisson des glaces (*Champscephalus gunnari*) par rapport à d'autres cibles clés.

31. La Nouvelle-Zélande s'inquiète de la diminution des fonds du FRCG et souligne leur valeur pour la formation continue de la communauté de la CCAMLR ainsi que pour garantir que la CCAMLR se tient au fait des derniers développements et des meilleures pratiques.

32. En réponse à la demande de la Russie, D. Polski confirme que le comité a évalué toutes les demandes d'aide au financement de déplacements en fonction des critères énoncés dans la sous-annexe D : Lignes directrices pour l'administration du fonds de renforcement des capacités générales, et que l'ensemble des candidats ayant reçu des fonds répondaient aux critères établis.

33. Le SCAF approuve la recommandation faite à la Commission de modifier les lignes directrices ainsi que décrit en annexe 1 du document CCAMLR-44/07 rév. 1, y compris l'ajout de l'alinéa 23 v).
34. Le SCAF approuve le renouvellement pour deux ans du mandat de D. Polski, A. Makhado, A. Camilli, R. Cavanagh et S. Carney au sein du comité du FRCG.
35. Le Chili et la Nouvelle-Zélande proposent respectivement la candidature de R. Segura et de E. McGeorge au comité du FRCG.
36. Le SCAF approuve la proposition des délégués du Chili et de la Nouvelle-Zélande.

Examen du budget 2025, du projet de budget 2026 et des prévisions budgétaires 2027

37. Le Secrétariat présente le document CCAMLR-43/04, qui souligne que l'augmentation des demandes adressées au Secrétariat et la hausse de certains coûts à un rythme plus rapide que l'IPC viennent menacer la viabilité financière à long terme du Fonds général.

Examen du budget 2025

38. Comme l'a demandé le SCAF à la 43^e réunion de la CCAMLR, le Secrétariat s'est efforcé d'identifier des gains d'efficacité opérationnelle et des réductions de coûts pendant la période d'intersession, ce qui a abouti à une réduction prévue du déficit budgétaire pour l'exercice 2025. De nombreux Membres saluent les efforts déployés par le Secrétariat pour gagner en efficacité et réduire le déficit budgétaire.

Discussion sur le fonds des AMP

39. L'UE se félicite de l'examen des Fonds spéciaux effectué par le Secrétariat en réponse à une demande de la 43^e réunion de la CCAMLR (CCAMLR-44/BG/03, paragraphe 10.23). Elle note que le fonds pour les aires marines protégées a été identifié comme devant être examiné conformément aux dispositions du document CCAMLR-XXXVII, annexe 7, paragraphe 53.
40. L'UE confirme qu'elle considère que le fonds reste nécessaire et qu'il n'est donc pas utile de modifier le fonds ou ses attributions. De nombreux Membres s'accordent avec l'UE sur la valeur et l'importance du maintien de ce fonds, ainsi que sur le fait qu'aucune modification de ses attributions n'est nécessaire.
41. La Russie exprime un point de vue différent sur l'utilité et la nécessité du fonds des aires marines protégées et indique les avantages potentiels d'une révision de ses attributions.
42. Aucun consensus n'a été trouvé pour dissoudre ou modifier le fonds ni pour amender ses attributions.

43. Le SCAF note la nécessité de nommer des membres au comité de gestion des aires marines protégées et invite les Membres à soumettre leurs propositions de candidature à la Commission.

44. Le SCAF salue la clarification apportée par le Secrétariat au mandat et aux procédures applicables à tous les Fonds spéciaux sous une forme claire (CCAMLR-44/BG/03), et demande que ces informations utiles soient plus largement diffusées, notamment par la promotion de la disponibilité et de la fonction de tous les fonds auprès des Membres.

45. Le SCAF soutient la proposition de promouvoir l'ensemble des fonds par le biais des circulaires du Secrétariat de la Commission.

Projet de budget 2026 et prévisions budgétaires 2027

46. Le Secrétariat présente le projet de budget 2026 (CCAMLR-44/04). Tout en notant que les gains d'efficacité ont permis de réduire les déficits budgétaires, certains Membres demandent au SCAF d'envisager, face à des pressions budgétaires insoutenables, le rétablissement du Groupe de correspondance intersession sur le financement durable.

47. À la suite de la demande de la Commission lors de la 43^e réunion de la CCAMLR, le Secrétariat présente un document qui identifie les gains d'efficacité potentiels pendant les réunions (CCAMLR-44/08 rév. 1) et propose des réductions de coûts en augmentant l'efficacité de la programmation et en modifiant le modèle de traduction en temps réel appliqué lors des réunions annuelles.

48. La plupart des Membres approuvent les propositions concernant la programmation efficace des réunions. La Corée souligne que l'établissement du calendrier est une responsabilité partagée non seulement par la présidence, mais aussi par l'ensemble des Membres.

49. Certains Membres ne sont pas favorables aux propositions de réduction des coûts de traduction. Ils estiment que la traduction en temps réel de l'ensemble des documents de réunion dans les quatre langues officielles est essentielle à la participation égale de tous les membres de la CCAMLR et au respect de l'équité entre les langues officielles.

50. La France souligne l'importance de la défense des langues officielles au sein des organisations internationales, ce qui inclut la traduction des documents de réunion. Elle rappelle que l'utilisation de la langue française dans les organisations internationales est d'une importance capitale, en adéquation avec son engagement au sein de la Francophonie. En outre, la France considère qu'il s'agit d'un élément clé pour assurer la compréhension par tous et relève que les services de traduction sont également utiles pour l'interprétation.

51. La Russie souligne l'égalité de statut de toutes les langues officielles et de travail énoncée dans la Convention et le règlement intérieur : l'absence de traduction constituerait donc une violation de ces règles fondamentales. Elle relève par ailleurs certaines informations erronées sur d'autres pratiques organisationnelles (CCAMLR-44/08) étant donné qu'à la RCTA, la traduction des textes des rapports dans les quatre langues officielles est requise pour l'adoption du rapport.

52. Certains Membres sont favorables aux gains d'efficacité proposés, notamment en matière de traduction et de programmation, les décrivant comme des mesures équilibrées.

53. Certains Membres suggèrent qu'il pourrait être possible de gagner en efficacité en explorant davantage les outils de traduction IA, bien que la prudence reste de mise pour toute utilisation de l'intelligence artificielle. Certains Membres conviennent qu'il est possible de chercher à gagner en efficacité sur d'autres aspects, tels que les services de restauration durant les réunions.

54. Le Secrétariat souligne son engagement continu en faveur de l'équité linguistique de la Commission et de la meilleure qualité possible des services de traduction et d'interprétation. Il note que la proposition telle qu'elle est présentée modifierait le calendrier de livraison des versions des rapports dans les langues officielles sans toutefois en réduire la portée ou la qualité. En ce qui concerne l'intelligence artificielle, le Secrétariat souligne que l'équipe de traduction utilise déjà les outils les plus pertinents disponibles, mais que les traducteurs humains restent essentiels pour valider les résultats générés à l'aide de l'IA.

55. Le président reconnaît l'importance de respecter les quatre langues officielles de la CCAMLR. Toutefois, il note également que le SCAF demande au Secrétariat de trouver des moyens de gagner en efficacité, et suggère aux membres du SCAF de réfléchir de manière créative à des moyens de combler le déficit budgétaire.

56. L'Australie fait remarquer que les revenus font également partie de l'équation financière et qu'il est important de veiller à ce que les Membres paient leurs cotisations à la date prévue.

57. Le Secrétariat confirme que les revenus générés par des paiements effectués dans les délais impartis équivaldraient aux économies proposées en matière de traduction.

58. L'UE précise que certains États membres de l'UE appliquent une politique nationale de croissance nominale nulle concernant les contributions des Membres aux organisations internationales. La Belgique et l'Allemagne confirment l'existence d'une telle politique intérieure. Toutefois, l'UE et ses États membres font preuve de flexibilité et acceptent un budget à croissance réelle nulle, maintenant ainsi un fonctionnement approprié du Secrétariat. L'UE encourage également tous les Membres à s'engager activement dans les discussions en faveur d'un budget pérenne.

59. La Russie se prononce également en faveur d'une politique de croissance nominale nulle.

60. En réponse à une demande de la Russie, le Secrétariat précise que l'augmentation des frais de déplacement correspond au soutien des déplacements de représentation du nouveau secrétaire exécutif en 2026.

61. La Russie propose de soumettre à la Commission la question de savoir si le directeur scientifique peut être remplacé par le représentant d'un Membre aux réunions de la CBI et de l'UICN. Le Secrétariat observe que ces demandes ont été approuvées par le Comité scientifique (SC-CAMLR-42, paragraphe 8.4 et SC-CAMLR-44, paragraphe 10.2.31, respectivement) et que le directeur scientifique, plutôt qu'un représentant, est la personne la plus appropriée pour assister à ces réunions dans le but défini par le Comité scientifique.

62. Le budget pour ces deux réunions (12 000 AUD en 2026) est retiré de la ligne budgétaire dédiée aux déplacements dans le projet de budget. Le SCAF recommande à la Commission de prendre une décision sur la question des participants à ces réunions afin de confirmer si ce poste budgétaire doit être rétabli, conformément à la recommandation du Comité scientifique.

63. La Russie demande également des précisions sur les coûts d'équipement en 2026 et 2027. Le Secrétariat informe le SCAF que le budget d'équipement inclut les coûts de logiciels (dont une augmentation en 2026 destinée à soutenir les besoins scientifiques, y compris le traitement des données acoustiques), le développement et la maintenance du site web, la location de photocopieurs et de petit matériel, ainsi que les coûts soutenus par les contributions volontaires de l'UE, notamment pour la lutte contre la pêche INN (coopération du Secrétariat avec INTERPOL et la Cellule d'analyse conjointe (JAC)), et le développement d'un système pilote de chargement automatique des données des Membres.

64. Après discussion, les coûts de chargement automatique des données sont supprimés à partir de 2027, dans l'attente de la confirmation par la Commission et le Comité scientifique du succès du projet pilote à la 45^e réunion de la CCAMLR. Les économies supplémentaires résultant de l'abandon des comptes-rendus de position INMARSAT approuvés par le SCIC (SCIC-2025, paragraphe 30) sont saluées.

65. Le SCAF approuve le budget d'équipement pour 2026 et 2027, en appliquant l'IPC au budget de 2025.

66. Le Secrétariat observe qu'il s'agit d'une réduction du budget d'équipement proposé pour 2026 et attire l'attention du SCAF et de la Commission sur le risque supplémentaire associé au fait de ne pas financer l'achat de certains logiciels permettant de répondre à des besoins accrus, dans les domaines de la science et de la cybersécurité par exemple.

67. Le SCAF approuve le projet de budget (appendices 1 et 2) et recommande à la Commission de l'adopter.

Questions administratives

68. Le Secrétariat présente le document CCAMLR-44/06 (Deuxième évaluation de performance : relevé de conclusions).

69. Le SCAF prend note de cette évaluation et remercie le Secrétariat pour le travail accompli.

70. La Nouvelle-Zélande reconnaît les progrès accomplis dans le cadre de l'évaluation de la performance et salue le travail du Secrétariat visant à coordonner les travaux de la CCAMLR avec le reste du système du Traité sur l'Antarctique, ainsi que la poursuite de l'application de la gestion écosystémique par le Comité scientifique, les activités de renforcement des capacités du FRCG et du FCSG (essentielles pour renforcer l'intégrité de l'institution) et les projets impliquant INTERPOL et la Cellule d'analyse conjointe (JAC). La Nouvelle-Zélande salue les préparatifs du deuxième atelier conjoint CS-CCAMLR/CPE sur le changement climatique, qui se tiendra à Hiroshima l'année prochaine.

71. La Nouvelle-Zélande demande que les mises à jour annuelles sur la deuxième évaluation de la performance se poursuivent, et appuie l'appel lancé par certains Membres pour relancer le processus d'intersession axé sur l'augmentation des revenus.

72. La Russie demande un amendement à la réponse proposée au titre de la recommandation 24 du document CCAMLR-44/06 :

« (2025) une nouvelle plateforme de groupes de discussion utilisant Discourse, mise en œuvre pour permettre l'inclusion d'observateurs et de spécialistes externes dans des e-groupes de discussion sélectionnés, sous réserve des décisions pertinentes du Comité scientifique et de la Commission ».

73. Le SCAF accepte les amendements demandés par la Russie et approuve la publication des résultats de la PR2 sur le site web de la CCAMLR.

Autres questions

74. Le SCAF remercie le Secrétaire exécutif pour son engagement inébranlable dans la gestion efficace du Secrétariat, ainsi que le président pour l'excellence des services rendus au cours des deux dernières années.

75. Le président informe le SCAF qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat, notant que des candidatures ont été reçues de l'actuelle vice-présidente du SCAF, S. McGuire (États-Unis) au poste de présidente, et de J. Fosbery (Royaume-Uni) au poste de vice-président.

76. Le SCAF remercie S. McGuire et J. Fosbery pour leurs candidatures et les nomme respectivement présidente et vice-président.

77. Le président est reconnaissant au Secrétariat pour son étroite collaboration et adresse ses remerciements personnels au secrétaire exécutif : il souligne que ce fut un plaisir de travailler avec lui au sein du SCAF et au-delà, et le remercie pour sa contribution aux travaux de la Commission et du Secrétariat.

78. Certains Membres proposent de demander au Comité scientifique et au Secrétariat d'examiner les implications budgétaires des plans relatifs à l'approche de gestion de la pêche de krill (KFMA) et/ou aux AMP, qui doivent être transmis au SCAF pour examen dès que possible. Les Membres discutent de cette question. La plupart des Membres sont d'accord, mais certains expriment des points de vue différents étant donné qu'il existe diverses positions concernant la KFMA et que la compréhension des éléments de gestion de la pêche de krill varie.

79. L'Argentine propose l'établissement d'un groupe d'intersession permettant d'aborder les questions budgétaires d'ordre général. Une telle approche permettrait aux Parties de discuter pendant la période d'intersession et d'élaborer des propositions qui pourraient être étudiées lors de la réunion du SCAF en 2026. L'Argentine propose d'organiser ce groupe d'intersession.

80. Le SCAF approuve la création d'un groupe d'intersession sur les questions budgétaires.

81. Le Secrétariat propose, compte tenu des questions de fond qui seront abordées lors de la réunion du SCAF en 2026 (notamment un nouveau plan stratégique), de prendre des dispositions pour que le SCAF se réunisse pendant trois jours en séance plénière, du mercredi au vendredi.

Adoption du rapport

82. Le SCAF adopte le rapport.

Clôture de la réunion

83. Le président remercie le Secrétariat et, en particulier, la directrice de l'administration et des finances pour son soutien.

84. Le SCAF s'associe aux remerciements adressés par le président au Secrétariat et à la directrice de l'administration et des finances, et réitère ses remerciements et ses meilleurs vœux au secrétaire exécutif sortant.

85. Le SCAF exprime ses profonds remerciements au président sortant, en soulignant l'approche collaborative et le leadership dont il a fait preuve en présidant la réunion.

86. Le président déclare la réunion close.

Budget 2025 révisé, projet de budget 2026 et budget prévisionnel pour 2027

	2025	2026	2027	Notes
	Budget révisé	Projet de budget	Prévisions budgétaires	
Fonds général				
Revenus				
Contribution de base des Membres	4 537 659	4 627 209	4 799 041	Dans l'hypothèse où aucun nouveau Membre n'adhère en 2026 ou 2027.
Contributions spéciales des Membres				
Intérêts	192 313	153 949	148 085	Les taux d'intérêt devraient baisser en 2026 et 2027.
Imposition du personnel (SAL)	654 886	794 574	797 228	L'imposition du personnel représente le montant retenu sur les salaires du personnel au titre de l'impôt.
Ventes (marquage et marchandise)	65 705	67 085	69 164	Les coûts de l'équipement de marquage sont recouvrés au prix coûtant, majoré d'une petite redevance administrative auprès des armements.
Revenus divers				
Notifications de projets de pêche	691 955	691 597	703 347	Des dispositions sont prévues pour le remboursement des frais de notification si la pêche n'a pas lieu dans certaines zones.
Contributions au loyer	494 900	505 293	520 957	Les dépenses liées au loyer devraient augmenter en fonction de l'IPC.
Subventions	220 000	436 334	184 166	Revenus de 2026 et 2027 provenant de la subvention de l'UE prévue pour 2026 (demande de financement en cours).
Autres revenus : location des salles de réunion	142 000	30 000	45 000	Les revenus tirés de la location des salles de réunion du Secrétariat sont transférés au fonds de remplacement des biens.
Remboursement des frais liés à la location des salles de réunion par le client	116 631			
Transferts entre les fonds	- 142 000	- 30 000	- 45 000	Transferts vers le fonds de remplacement des biens.
Total revenus	6 974 049	7 276 041	7 221 988	
Dépenses				
Salaires	4 473 307	4 783 098	4 865 946	Pas de recrutement de postes vacants approuvés dans le cadre du plan stratégique 2023–2026.
Équipement	474 023	483 977	498 980	Biens d'équipement mineurs, achats/locations annuels de logiciels et de matériel informatique, site web et systèmes de données.
Équipement financé par une subvention de l'UE : chargement automatique par les Membres (phase pilote)	0	44 000	0	
Amortissement	264 750	222 000	200 000	Les biens d'une valeur de plus de 1 000 AUD sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée.
Assurance et entretien	214 443	231 091	247 099	Frais d'assurance, d'entretien du bâtiment et taxe foncière.
Formation	30 862	31 819	32 646	La formation reste une grande priorité pour le Secrétariat. Elle est dispensée de manière efficace en vue de réduire les coûts.

	2025	2026	2027	Notes
	Budget révisé	Projet de budget	Prévisions budgétaires	
Services et équipement des réunions hors services d'interprétation	336 917	347 362	356 392	Couvrent les réunions de la CCAMLR accueillies au siège.
Services et équipement des réunions - coût de l'interprétation	236 681	244 018	250 363	
Déplacements	140 000	158 000	162 420	Les déplacements pour appuyer les groupes de travail de la CCAMLR, les autres réunions et les missions de représentation à l'international.
Recrutement du secrétaire exécutif	26 400	0	0	Coûts de déplacement des candidats pour se rendre à la CCAMLR-44
Impression	11 092	11 325	11 676	Impression des rapports de réunion et des mesures de conservation.
Communication	21 282	21 729	22 403	Frais d'Internet, de téléphone et d'affranchissement.
Divers (y compris audit)	178 232	163 137	167 379	Inclut les frais d'audit, les frais juridiques et les frais de recrutement.
Loyer	494 900	505 293	520 957	Frais de location à 181 Macquarie Street
Coût des biens vendus				
Ventes (marquage et marchandise)	55 705	57 432	58 925	Le matériel de marquage et les marchandises sont vendus avec une faible marge pour couvrir les coûts administratifs.
Remboursement des frais liés à la location des salles de réunion par le client	116 631			Coûts encourus et entièrement remboursés par les loueurs des salles de réunion.
Total dépenses	7 075 225	7 304 281	7 395 185	
Transferts entre les fonds				
Transfert au FRCG				Aucun transfert n'est prévu au FRCG.
Transfert au FCSG				Aucun transfert n'est prévu au FCSG.
Transfert au FR				Aucun transfert n'est prévu au FR.
Excédent/–Déficit	- 101 176	- 28 240	- 173 197	
Solde du Fonds général au 1 ^{er} janvier	525 110	423 934	395 694	
Solde du Fonds général au 31 décembre	423 934	395 694	222 497	Note réduisant le solde du Fonds général.

Fonds propres : 2025–2027

	2025	2026	2027	Notes
	Budget révisé	Budget	Prévisions	
Fonds propres				
Fonds de roulement				
Solde au 1 ^{er} janvier	1 350 000	1 350 000	1 350 000	Le FR est désormais gelé pendant quatre ans avec un solde de 1 350 000 AUD conformément à la décision du SCAF en 2023. La prochaine évaluation aura lieu lors de la réunion du SCAF en 2027.
Revenus				
Dépenses				
Solde au 31 décembre	1 350 000	1 350 000	1 350 000	

Fonds de remplacement des biens				
Solde au 1 ^{er} janvier	200 000	168 978	168 978	
Revenus	142 000	30 000	45 000	Revenus provenant de la location des locaux du Secrétariat pour des réunions.
Dépenses	- 141 216			
Transfert vers le Fonds de remplacement des biens	- 31 806	- 30 000	- 45 000	
Solde au 31 décembre	168 978	168 978	168 978	
Fonds de remplacement du personnel				
Solde au 1 ^{er} janvier	202258	200 000	93 000	
Revenus	31 806	30 000	45 000	
Dépenses	- 34 065	- 137 000	- 143 658	Frais de déménagement et de congés dans le pays d'origine pour le personnel recruté à l'international.
Solde au 31 décembre	200 000	93 000	- 5 658	
Fonds de contribution de la Chine				
Solde au 1 ^{er} janvier	139 069	79 069	19 069	
Revenus				
Dépenses	- 60 000	- 60 000	- 19 069	Dépenses liées à deux stages en 2026 et à un stage en 2027.
Solde au 31 décembre	79 069	19 069		

Fonds spéciaux 2025–2027

	2025 Budget	2025 Budget révisé	2026 Budget	2027 Prévisions	Notes
Tous les Fonds spéciaux perçoivent des intérêts générés par des placements.					
Fonds spéciaux					
Fonds de renforcement des capacités générales					
Solde au 1 ^{er} janvier	172 375	178 283	111 223	60 776	
Revenus	3 136	3 597	1 797	975	
Dépenses	- 69 475	- 70 657	- 52 245	- 42 159	Le FRCG a financé cinq demandes de déplacement ainsi que le projet Cap-DLISA en 2025.
Solde au 31 décembre	106 036	111 223	60 776	19 596	
Fonds du SDC					
Solde au 1 ^{er} janvier	1 288 177	1 299 719	1 198 312	956 161	
Revenus	23 436	26 221	19 362	15 591	
Dépenses	- 205 000	- 127 628	- 261 513	- 71 513	Dépenses approuvées par le SCIC.
Solde au 31 décembre	1 106 613	1 198 312	956 161	900 238	
Fonds de renforcement des capacités scientifiques générales					
Solde au 1 ^{er} janvier	180 960	202 911	130 605	47 715	
Revenus	3 292	4 094	2 110	778	
Dépenses					
Appui à l'atelier	- 15 000	- 5 000			
Bourses	- 60 000	- 53 900	- 60 000	- 30 000	Financement des bourses existantes et de deux nouvelles bourses à partir de 2026, et d'un responsable après 2025.
Aide aux déplacements des responsables de groupes de travail	- 75 000	- 17 500	- 25 000	- 25 000	
Solde au 31 décembre	34 252	130 605	47 715	- 6 507	
Fonds des AMP					
Solde au 1 ^{er} janvier	193 994	195 307	199 247	202 467	
Revenus	3 529	3 940	3 219	3 249	
Dépenses					
Solde au 31 décembre	197 523	199 247	202 467	205 716	

Fonds du Programme de contrôle de l'écosystème de la CCAMLR (CEMP)					
Solde au 1 ^{er} janvier	485 598	487 522	442 459	349 158	
Revenus	9 174	9 835	7 149	5 604	
Dépenses	- 87 075	- 54 898	- 100 451	- 87 519	Dépenses liées aux projets approuvés du CEMP.
Solde au 31 décembre	407 697	442 459	349 158	267 242	

Contributions des Membres pour 2025, 2026 et 2027
Contributions au Fonds général payables avant le 31 mai

	Contributions 2025	Contributions arriérées (24 octobre 2025)	Contributions prévues pour 2026	Contributions estimatives pour 2027
Afrique du Sud	157 195		160 184	164 883
Allemagne	155 686		158 955	163 883
Argentine	155 686		158 955	163 883
Australie	174 680		177 644	182 807
Belgique	155 686		158 955	163 883
Brésil	155 686		158 955	163 883
Chili	168 789		171 027	176 415
Chine	199 956		194 926	215 826
Équateur	155 686	155 500	158 955	163 883
Espagne	158 212		161 946	166 986
États-Unis	155 686		158 955	163 883
France	191 329		195 573	201 806
Inde	155 686		158 955	163 883
Italie	155 686		158 955	163 883
Japon	156 849		160 402	165 548
Namibie	155 686	75 686	158 955	164 077
Norvège	309 927		324 216	350 762
Nouvelle-Zélande	160 159		163 325	167 049
Pays-Bas	155 686	155 686	158 955	163 883
Pologne	155 686		158 955	163 883
République de Corée	186 021		189 442	191 692
Royaume-Uni	167 523		170 421	175 469
Russie	156 686	156 686	158 955	166 684
Suède	155 686		158 955	163 883
Ukraine	169 672	169 672	172 459	177 329
Union européenne	155 686	- 2 462	158 955	163 883
Uruguay	156 749		160 274	165 117
	4 537 659	710 768	4 627 209	4 799 041